

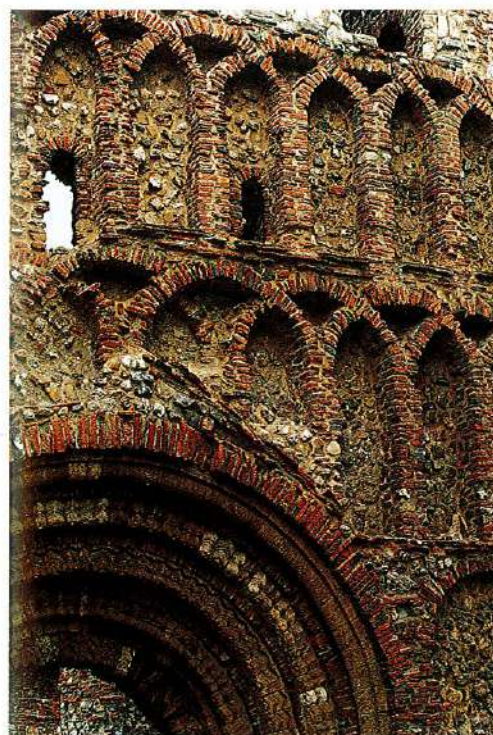


LE MYSTÈRE DE LA BRIQUE MÉDIÉVALE

La façon exacte dont les briques étaient fabriquées en Europe, au Moyen Âge, est un sujet de grandes controverses, car on ne dispose d'aucune illustration avant le xv^e siècle et qu'il n'existe aucune description écrite du procédé dans son entier. Les documents qui ont survécu sont surtout des livres de comptes : ils nous apprennent beaucoup sur les coûts de production et les quantités produites, mais fort peu sur les méthodes de fabrication proprement dites. Les briques elles-mêmes peuvent donner un certain nombre d'indications, mais celles-ci restent discutables. Ce que nous savons semble toutefois suggérer que la fabrication des briques, dans l'Europe médiévale, s'inscrit dans la tradition des briquetiers romains et byzantins.

On trouve à cette période trois types de briqueteries. Le premier est établi pour des projets spécifiques. Le chapitre de la cathédrale, l'ordre monastique ou le seigneur envisage par exemple des constructions d'une telle ampleur que cela justifie d'avoir sa propre installation de fabrication. Une fois le projet réalisé, cette installation pourra vendre des briques pour un autre chantier, mais elle sera le plus souvent abandonnée. Le deuxième type est celui des installations municipales. Les autorités de villes construites majoritairement en briques avaient tout intérêt à contrôler la qualité des matériaux utilisés, même si cette production à usage « interne » ne procurait par ailleurs que peu de profits. Le troisième type de briqueterie relevait de la production privée à fins lucratives.

On extrayait l'argile ou terre à brique des dépôts de surface et on lui laissait le plus souvent passer l'hiver et les gelées avant de la travailler. Elle était ensuite foulée aux pieds et purgée à la main des pierres qu'elle pouvait contenir. La préparation du matériau dépendait alors de



la situation du chantier. On ajoutait souvent un peu de sable en guise de dégraissant ; lorsque l'argile avait été triturée et portée à la consistance idéale par adjonction d'eau, le matériau passait au mouleur.

La grande innovation du Moyen Âge fut le banc de moulage, que les registres mentionnent très tôt et que montrent des illustrations des xv^e et xvii^e siècles. Des moules à fond ouvert étaient mis en œuvre, avec utilisation d'eau ou de sable comme agent antiadhésif, la brique étant transportée dans son moule jusqu'à l'aire de séchage et démoulée individuellement. On ne sait pas si certaines briques étaient moulées à même le sol.

Les aires de séchage étaient de simples espaces de terre battue recouverts de paille hachée, offrant quelquefois, du moins dans les pays du Nord, une protection légère contre la pluie. Au bout de deux à quatre semaines, les briques séchées étaient prêtes pour la cuisson. On a retrouvé très peu de fours à briques mais le grand nombre de fours à tuiles et carreaux exhumés permet d'inférer qu'ils servaient à toutes les productions en terre cuite. Ces fours étaient très semblables à ceux des briquetiers romains, avec un sol en terre réfractaire sur lequel on empilait les briques à cuire et sous lequel un (ou plusieurs) tunnel(s) était(en)t aménagé(s) pour servir de foyer, alimenté au bois. Certains fours semblent avoir été couverts d'une voûte en berceau, mais la plupart devaient suivre le modèle romain à ciel ouvert, ou doté de structures de protection temporaires en cas de pluie.

La majeure partie des briques étaient cuites en silos, sortes de fours sommaires en briques séchées recouvertes d'un enduit de boue durcie, la chaleur circulant dans les interstices et tunnels ménagés entre les briques empilées. Ce système a sans doute été utilisé tout au long de l'histoire, mais il laisse par nature peu de traces identifiables. On ignore la forme des silos et des meules de cuisson du Moyen Âge.

Les briques fabriquées à cette époque varient considérablement de taille. Certaines atteignaient 380 x 160 x 75 mm ; d'autres, plus petites, étaient assez proches des standards modernes. La finition extérieure était peu

Laterarius. Der Ziegler.
*TEta q in domibus nusq̄ bene firma vacillat,
 Tuta quod à pluuijs imbribus esse solent.
 Siue domo paries fiat communis in villa,
 Seu validos mures edificare voles.*



*Omnia fornaci laterarius adfero nostrae,
 Cùm facili lateres prouidus arte coquo.
 Me petat, ex lapides sibi deferat ocyus emptos,
 Alta domus ventu cuius aperta patet.
 Agriopes gnatum Cinyram tam nobilis artu,
 Longa repertorem jama fuisse probat.*

M. Figu-

Page ci-contre Maison à colombages, Albi (France).

Ci-dessus « Le briquetier », in *Panopolia*, de Hartmannus Schopperus (Francfort, 1568).

À gauche Église du prieuré Saint-Botolph (xii^e siècle), à Colchester (Angleterre), construite avec des briques romaines de rempli.

Ci-dessous La fabrication des briques, vignette de la *Nederlandische Bijbel* (Utrecht, 1425).



soignée. Plusieurs villes du Nord ont édicté des règlements fixant la taille des briques, mais, dans la plupart des cas, elle faisait l'objet d'un agrément individuel entre le briquetier, le briqueteur, le maître d'œuvre et le maître de l'ouvrage.